JOUSSE
Société par actions simplifiée
au capital de 110.000 euros
Siège social : Route Nationale 15
76150 SAINT-JEAN-DU-CARDONNAY
378 012 967 RCS ROUEN

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
ANNUELLE DU 12 FEVRIER 2026

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS
LE 31 AOÛT 2025

L'Assemblée Générale décide d'affecter le résultat déficitaire s'élevant à 383.136,92 euros de la manière suivante :

ORIGINE

Résultat de l'exercice - 383.136,92 euros

AFFECTATION

Aux autres réserves, soit - 383.136,92 euros

Le compte « Autres réserves » passe ainsi de 3.889.067,58 euros à 3.505.930,66 euros.

RAPPEL DES DIVIDENDES DISTRIBUES

Conformément à la loi, il est rappelé qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée au titre des trois derniers exercices.

ADOPTION

Cette résolution, mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

Pour copie certifiée conforme

Le Président
Monsieur Jean-Marie JOUSSE



Bilan Actif

Etat exprimé en **euros**
Règlement ANC 2022-06

		31/08/2025			31/08/2024
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
	Capital souscrit non appelé (I)				
ACTIF IMMOBILISE	Frais d'établissement (II)				
	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires	25 632	23 521	2 111	
	Fonds commercial	108 602		108 602	108 602
	Autres immobilisations incorporelles	115 000		115 000	115 000
	Imm. inc. en cours, avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains	74 950	65 900	9 050	11 099
	Constructions	806 833	224 586	582 247	619 888
	Installations tech.,mat. et outillage indus.	442 598	211 996	230 602	258 128
	Autres immobilisations corporelles	2 047 640	812 896	1 234 744	851 672
	Imm. corp. en cours, avances et acomptes	25 353		25 353	22 241
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (1)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations	1 250 000		1 250 000	1 250 000
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
	Autres immobilisations financières	34 300		34 300	34 300
	Total de l'actif immobilisé (III)	**4 930 909**	**1 338 900**	**3 592 009**	**3 270 930**
ACTIF CIRCULANT	**STOCKS ET EN-COURS**				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits finis				
	Marchandises	12 749 766		12 749 766	16 727 926
	Avances et Acomptes versés sur commandes	4 924		4 924	2 520
	CREANCES (2)				
	Créances clients et comptes rattachés	246 939	1 242	245 697	428 539
	Autres créances	903 839		903 839	1 132 401
	Charges constatées d'avance	458 284		458 284	730 584
	Capital souscrit appelé, non versé				
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
	DISPONIBILITES	707 185		707 185	452 073
	Total de l'actif circulant (IV)	**15 070 939**	**1 242**	**15 069 697**	**19 474 042**
COMPTES DE REGULARISATION	Frais d'émission des emprunts (V)				
	Primes de remboursement des emprunts (VI)				
	Ecarts de conversion et différences d'évaluation Actif (VII)				
	TOTAL GENERAL DE L'ACTIF (I à VII)	**20 001 847**	**1 340 142**	**18 661 706**	**22 744 972**

(1) dont immobilisations financières à moins d'un an		
(2) dont créances à plus d'un an	1 491	37 554

Pour Copie Certifiée Conforme
Le Président,

Bilan Passif

Etat exprimé en **euros**
Règlement ANC 2022-06

		31/08/2025	31/08/2024
Capitaux Propres	Capital social ou individuel	110 000	110 000
	Primes d' émission, de fusion, d' apport ...		
	Ecarts de réévaluation		
	Ecarts d'équivalence		
	RESERVES		
	Réserve légale	11 000	11 000
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	3 889 068	3 531 353
	Report à nouveau		
	Résultat de l'exercice	**(383 137)**	**357 715**
	Subventions d'investissement	67 469	75 205
	Provisions réglementées	67 380	26 576
	Total des capitaux propres	**3 761 779**	**4 111 849**
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques	95 000	100 000
	Provisions pour charges		
	Total des provisions	**95 000**	**100 000**
DETTES (1)	**DETTES FINANCIERES**		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit	4 096 098	5 087 194
	Emprunts et dettes financières divers (2)	2 448 939	2 367 005
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	110 408	158 376
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	6 126 551	9 290 989
	Dettes fiscales et sociales	595 436	1 099 594
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	1 427 495	528 795
	Produits constatés d'avance (1)		1 171
	Total des dettes	**14 804 926**	**18 533 124**
	Ecarts de conversion et différences d'évaluation - Passif		
	TOTAL PASSIF	**18 661 706**	**22 744 972**

	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	(383 136,92)	357 714,74
(1)	Dont à moins d'un an (hors avances et acomptes reçus sur commandes en cours)	13 518 163	16 369 181
(2)	Dont emprunts participatifs		

Compte de Résultat 1/2

Etat exprimé en **euros**
Règlement ANC 2022-06

		France	Exportation	31/08/2025 12 mois	31/08/2024 12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises	32 831 936		32 831 936	33 658 512
	Production vendue (Biens)	1 635 890		1 635 890	
	Production vendue (Services et Travaux)	1 388 180		1 388 180	1 408 443
	Montant net du chiffre d'affaires	**35 856 006**		**35 856 006**	**35 066 955**
	Production stockée				
	Production immobilisée			31 268	
	Subventions			7 736	
	Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions			82 097	2 027 394
	Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles			69 222	
	Autres produits			626	1 814
	Total des produits d'exploitation			**36 046 955**	**37 096 163**
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises			26 814 205	35 424 101
	Variation de stock			2 783 617	(3 958 025)
	Achats de matières et autres approvisionnements			1 534 172	3 600
	Variation de stock				
	Autres achats et charges externes (1)			2 054 583	1 967 307
	Impôts, taxes et versements assimilés			97 877	98 653
	Salaires			1 881 378	2 077 992
	Cotisations sociales			640 997	692 623
	Dotations aux amortissements et aux dépréciations :				
	Sur immobilisations : dotations aux amortissements			248 247	204 749
	Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
	Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			417	47 568
	Dotations aux provisions				
	Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées			49 010	
	Autres charges			76 219	44 493
	Total des charges d'exploitation			**36 180 721**	**36 603 061**
	RESULTAT D'EXPLOITATION			**(133 766)**	**493 102**
	(1) Y compris : - Redevances de crédit-bail mobilier - Redevances de crédit-bail immobilier			4 055	1 526

Compte de Résultat 2/2

Etat exprimé en **euros**
Règlement ANC 2022-06

		31/08/2025	31/08/2024
	RESULTAT D'EXPLOITATION	**(133 766)**	**493 102**
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée		
	Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS	De participation (2)	100 000	200 000
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (2)	6 725	2 590
	Autres intérêts et produits assimilés (2)	52 634	13 493
	Reprises sur dépréciations et provisions		16 000
	Différences positives de change		
	Produits des cessions d'immobilisations financières		
	Produits nets sur cessions de v.m.p. et d'instruments de trésorerie		
	Total des produits financiers	**159 359**	**232 083**
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées (3)	430 977	340 151
	Différences négatives de change		
	Valeurs comptables des immobilisations financières cédées		
	Charges nettes sur cessions de v.m.p. et d'instruments de trésorerie		
	Total des charges financières	**430 977**	**340 151**
	RESULTAT FINANCIER	**(271 617)**	**(108 067)**
	RESULTAT COURANT avant impôts	**(405 383)**	**385 034**
	Produits exceptionnels	**9 695**	**306 657**
	Charges exceptionnelles	**50 499**	**277 394**
	RESULTAT EXCEPTIONNEL	**(40 804)**	**29 263**
	Participation des salariés aux résultats		
	Impôts sur les bénéfices	(63 050)	56 583
	Total des produits	**36 216 009**	**37 634 903**
	Total des charges	**36 599 146**	**37 277 189**
	RESULTAT DE L'EXERCICE	**(383 137)**	**357 715**

(2) dont produits concernant les entitées liées	7 451	2 488
(3) dont intérêts concernant les entitées liées		

Formulaire obligatoire
(article 53 A du Code général des impôts)

⑤ IMMOBILISATIONS

DGFiP N° 2054 2025

Désignation de l'entreprise **SAS JOUSSE** — Néant ☐ *

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

CADRE A — IMMOBILISATIONS

				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice 1		Augmentations : Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence 2		Augmentations : Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste 3	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	CZ		D8		D9		
INCORP.	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	KD	247 120	KE		KF	2 115	
CORPORELLES	Terrains		KG	74 950	KH		KI		
CORPORELLES	Constructions — Sur sol propre [Dont Composants	L9	KJ		KK		KL		
CORPORELLES	Constructions — Sur sol d'autrui [Dont Composants	M1	KM		KN		KO		
CORPORELLES	Constructions — Installations générales, agencements * et aménagements des constructions [Dont Composants	M2	KP	791 453	KQ		KR	15 380	
CORPORELLES	Installations techniques, matériel et outillage industriels [Dont Composants	M3	KS	433 300	KT		KU	9 298	
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles — Installations générales, agencements, aménagements divers *		KV	484 125	KW		KX	21 769	
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles — Matériel de transport *		KY	828 926	KZ		LA	540 278	
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles — Matériel de bureau et mobilier informatique		LB	215 774	LC		LD	26 384	
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles — Emballages récupérables et divers *		LE		LF		LG		
CORPORELLES	Immobilisations corporelles en cours		LH	22 241	LI		LJ	3 112	
CORPORELLES	Avances et acomptes		LK		LL		LM		
CORPORELLES		TOTAL III	LN	2 850 769	LO		LP	616 221	
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence		8G		8M		8T		
FINANCIERES	Autres participations		8U	1 250 000	8V		8W		
FINANCIERES	Autres titres immobilisés		1P		1R		1S		
FINANCIERES	Prêts et autres immobilisations financières		1T	34 300	1U		1V		
FINANCIERES		TOTAL IV	LQ	1 284 300	LR		LS		
	TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)		ØG	4 382 189	ØH		ØJ	618 336	

CADRE B — IMMOBILISATIONS

				Diminutions : par virement de poste à poste 1		Diminutions : par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence 2		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice 3		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence : Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice 4	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	IN		CØ		DØ		D7		
INCORP.	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	IO		LV		LW	249 234	1X		
CORPORELLES	Terrains		IP		LX		LY	74 950	LZ		
CORPORELLES	Constructions	Sur sol propre	IQ		MA		MB		MC		
CORPORELLES	Constructions	Sur sol d'autrui	IR		MD		ME		MF		
CORPORELLES	Constructions	Inst. gales, agencts et am. des constructions	IS		MG		MH	806 833	MI		
CORPORELLES	Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT		MJ		MK	442 598	ML		
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencts, aménagements divers	IU		MM		MN	505 894	MO		
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles	Matériel de transport	IV		MP	69 616	MQ	1 299 588	MR		
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier	IW		MS		MT	242 158	MU		
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles	Emballages récupérables et divers *	IX		MV		MW		MX		
CORPORELLES	Immobilisations corporelles en cours		MY		MZ		NA	25 353	NB		
CORPORELLES	Avances et acomptes		NC		ND		NE		NF		
CORPORELLES		TOTAL III	IY		NG	69 616	NH	3 397 374	NI		
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ		ØU		M7		ØW		
FINANCIERES	Autres participations		IØ		ØX		ØY	1 250 000	ØZ		
FINANCIERES	Autres titres immobilisés		I1		2B		2C		2D		
FINANCIERES	Prêts et autres immobilisations financières		I2		2E		2F	34 300	2G		
FINANCIERES		TOTAL IV	I3		NJ		NK	1 284 300	2H		
	TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)		I4		ØK	69 616	ØL	4 930 909	ØM		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

5 bis

TABLEAU DES ECARTS DE REEVALUATION SUR LES IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES

DGFiP N° 2054 bis 2025

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Exercice N clos le : 31 08 2025

Les entreprises ayant pratiqué la réévaluation légale de leurs immobilisations amortissables (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col. 6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : SAS JOUSSE — Néant ☒ *

CADRE A

	Détermination du montant des écarts (col. 1 - col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col.1 - col.2) - col.5 (5)]
			Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4)	
	Augmentation du montant brut des immobilisations	Augmentation du montant des amortissements	Montant des suppléments d'amortissement (2)	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3)		
	1	2	3	4	5	6
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

(1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.

(2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.

(3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.

(4) Ce montant comprend :
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4;
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.

(5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne "Provisions réglementées".

CADRE B

DEFICITS REPORTABLES AU 31 DECEMBRE 1976 IMPUTES SUR LA PROVISION SPECIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPECIALE AU DEBUT DE L'EXERCICE		
2 - FRACTION RATTACHEE AU RESULTAT DE L'EXERCICE	-	
3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPECIALE EN FIN D'EXERCICE	=	

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan: de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

(6)

AMORTISSEMENTS

DGFiP N° 2055 2025

Désignation de l'entreprise : **SAS JOUSSE** — Néant ☐ *

CADRE A — SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais établissement et développement		CY		EL		EM		EN	
Fonds commercial		RE		RF		RI		RJ	
Autres immobilisations incorporelles		PE	23 517	PF	4	PG		PH	23 521
TOTAL I		RK	**23 517**	RM	**4**	RN		RO	**23 521**
Terrains		PI	63 851	PJ	2 049	PK		PL	65 900
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV	171 565	PW	53 021	PX		PY	224 586
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	175 172	QA	36 824	QB		QC	211 996
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD	361 527	QE	30 340	QF		QG	391 866
	Matériel de transport	QH	157 757	QI	99 250	QJ	20 606	QK	236 401
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	157 869	QM	26 760	QN		QO	184 629
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL II		QU	**1 087 741**	QV	**248 244**	QW	**20 606**	QX	**1 315 379**
TOTAL GENERAL (I + II)		ØN	**1 111 259**	ØP	**248 247**	ØQ	**20 606**	ØR	**1 338 900**

CADRE B — VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES

Immobilisations amortissables		DOTATIONS Colonne 1 Différentiel de durée et autres		DOTATIONS Colonne 2 Mode dégressif		DOTATIONS Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		REPRISES Colonne 4 Différentiel de durée et autres		REPRISES Colonne 5 Mode dégressif		REPRISES Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel		Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais établissements		M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6	
Fonds commercial		RP		RQ		RR		RS		RT		RU		RV	
Autres immob. incorporelles		N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1	
TOTAL I		RW		RX		RY		RZ		SB		SC		SD	
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8	
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6	
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4	
	Inst. gales, agenc et am. des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2	
Inst. techniques mat. et outillage		T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9	
Autres immob corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7	
	Matériel de transport	U8	50 499	U9		V1		V2	9 695	V3		V4		V5	40 804
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3	
	Emballages récup. et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1	
TOTAL II		X2	**50 499**	X3		X4		X5	**9 695**	X6		X7		X8	**40 804**
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL III		NL						NM						NO	
Total général (I + II + III)		NP	**50 499**	NQ		NR		NS	**9 695**	NT		NU		NV	**40 804**
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)	NW	**50 499**	Total général non ventilé (NS + NT + NU)	NY	**9 695**	Total général non ventilé (NW - NY)	NZ	**40 804**							

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES REPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler			Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations			SP		SR	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

DGFiP N° 2056 2025

⑦ PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

Désignation de l'entreprise : **SAS JOUSSE** — Néant ☐ *

	Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1		AUGMENTATIONS: Dotations de l'exercice 2		DIMINUTIONS: Reprises de l'exercice 3		Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T		TA		TB		TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U		TD		TE		TF	
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V		TG		TH		TI	
	Amortissements dérogatoires	3X	26 576	TM	50 499	TN	9 695	TO	67 380
	Dont majorations exceptionnelles de 30%	D3		D4		D5		D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ		IK		IL		IM	
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ		TR	
	TOTAL I	3Z	**26 576**	TS	**50 499**	TT	**9 695**	TU	**67 380**
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	100 000	4B		4C	5 000	4D	95 000
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S	
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X		4Y		4Z		5A	
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H		5J		5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U	
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V		5W		5X		5Y	
	TOTAL II	5Z	**100 000**	TV		TW	**5 000**	TX	**95 000**
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations - incorporelles	6A		6B		6C		6D	
	sur immobilisations - corporelles	6E		6F		6G		6H	
	sur immobilisations - titres mis en équivalence	Ø2		Ø3		Ø4		Ø5	
	sur immobilisations - titres de participation	9U		9V		9W		9X	
	sur immobilisations - autres immobilisations financières (1) *	Ø6		Ø7		Ø8		Ø9	
	Sur stocks et en cours	6N	46 625	6P		6R	46 625	6S	
	Sur comptes clients	6T	31 297	6U	417	6V	30 472	6W	1 242
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X		6Y		6Z		7A	
	TOTAL III	7B	**77 922**	TY	**417**	TZ	**77 097**	UA	**1 242**
	TOTAL GENERAL (I + II + III)	7C	**204 499**	UB	**50 915**	UC	**91 792**	UD	**163 622**
	Dont dotations et reprises - d'exploitation			UE	417	UF	82 097		
	Dont dotations et reprises - financières			UG		UH			
	Dont dotations et reprises - exceptionnelles			UJ	50 499	UK	9 695		

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I. — 10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

(8) **ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DES DETTES A LA CLOTURE DE L'EXERCICE***

DGFiP N° 2057 2025

Désignation de l'entreprise : **SAS JOUSSE** — Néant ☐ *

CADRE A	ETAT DES CREANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3
DE L'ACTIF IMMOBILISE	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN	
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US	
	Autres immobilisations financières	UT	34 300	UV		UW	34 300
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA	1 491				1 491
	Autres créances clients	UX	245 449		245 449		
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée * UO)	Z1					
	Personnel et comptes rattachés	UY	6 800		6 800		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ	2 829		2 829		
	Etat et autres collectivités publiques — Impôts sur les bénéfices	VM	108 704		108 704		
	Etat et autres collectivités publiques — Taxe sur la valeur ajoutée	VB	207 555		207 555		
	Etat et autres collectivités publiques — Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN					
	Etat et autres collectivités publiques — Divers	VP	2 377		2 377		
	Groupe et associés (2)	VC	114 663		114 663		
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	460 911		460 911		
	Charges constatées d'avance	VS	458 284		458 284		
	TOTAUX	VT	**1 643 363**	VU	**1 607 572**	VV	**35 791**
RENVOIS (1) Montant des	- Prêts accordés en cours d'exercice	VD					
	- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE					
(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF	7 451				

CADRE B	ETAT DES DETTES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	A plus de 5 ans 4
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y				
Autres emprunts obligataires (1)		7Z				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG	1 955 165	1 955 165		
	à plus d' 1 an à l'origine	VH	2 140 933	964 577	1 157 922	18 434
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A	2 448 939	2 448 939		
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	6 126 551	6 126 551		
Personnel et comptes rattachés		8C	165 323	165 323		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	156 970	156 970		
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E				
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	251 860	251 860		
	Obligations cautionnées	VX				
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	21 283	21 283		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J				
Groupe et associés (2)		VI				
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	1 427 495	1 427 495		
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		Z2				
Produits constatés d'avance		8L				
TOTAUX		VY	**14 694 519**	VZ **13 518 163**	**1 157 922**	**18 434**

RENVOIS (1) Emprunts souscrits en cours d'exercice — VJ

Emprunts remboursés en cours d'exercice — VK — 1 019 467

(2) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques — VL

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

Charges constatées d'avance (avec détail)

Etat exprimé en **euros**	31/08/2025	31/08/2024	Variations	%
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION	458 284	730 584	(272 299)	-37,27
Charges constatées d'avance - FINANCIERES				
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES				
TOTAL	**458 284**	**730 584**	**(272 299)**	-37,27

SARL ANDRE & ROBIN AUDIT

Société d'Expertise Comptable, Commissaire aux Comptes

Inscrite sur la liste nationale des Commissaires aux Comptes, rattachée à la CRCC de ROUEN

SAS JOUSSE

Société par Actions Simplifiée
Au capital de 110 000 €

Siège Social

Route Nationale 15

76150 SAINT-JEAN-DU-CARDONNAY

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 août 2025

2B rue Georges Charpak – 76130 MONT-SAINT-AIGNAN
☎ : 02.77.64.59.19 - 🖷 : contact@andre-robin.fr
SARL au capital de 1 000 € - RCS ROUEN 880 531 595 – APE 69.20Z

SARL ANDRE & ROBIN AUDIT

Société d'Expertise Comptable, Commissaire aux Comptes

Inscrite sur la liste nationale des Commissaires aux Comptes, rattachée à la CRCC de ROUEN

SAS JOUSSE

Société par Actions Simplifiée
Au capital de 110 000 €

Siège Social

Route Nationale 15

76150 SAINT-JEAN-DU-CARDONNAY

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 août 2025

Aux associés,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société JOUSSE relatifs à l'exercice clos le 31 août 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er septembre 2024 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans la note « Application anticipée du règlement ANC 2022-06 » de l'annexe des comptes annuels concernant les incidences de la première application du règlement ANC n°2022-06.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment pour ce qui concerne la valorisation des stocks.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-4 du code de commerce

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime

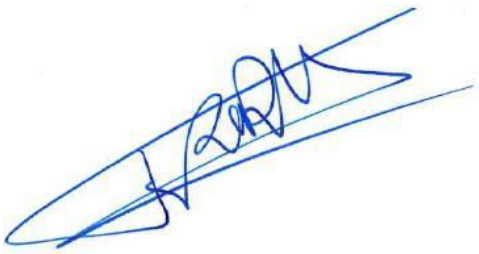
suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Mont-Saint-Aignan,

Le 2 février 2026

SARL ANDRE & ROBIN AUDIT
Commissaire aux Comptes



Francis ROBIN
Commissaire aux Comptes

COMPTES AUDITÉS

Bilan Actif

Etat exprimé en **euros**
Règlement ANC 2022-06

		31/08/2025			31/08/2024
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
	Capital souscrit non appelé (I)				
ACTIF IMMOBILISE	Frais d'établissement (II)				
	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires	25 632	23 521	2 111	
	Fonds commercial	108 602		108 602	108 602
	Autres immobilisations incorporelles	115 000		115 000	115 000
	Imm. inc. en cours, avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains	74 950	65 900	9 050	11 099
	Constructions	806 833	224 586	582 247	619 888
	Installations tech.,mat. et outillage indus.	442 598	211 996	230 602	258 128
	Autres immobilisations corporelles	2 047 640	812 896	1 234 744	851 672
	Imm. corp. en cours, avances et acomptes	25 353		25 353	22 241
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (1)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations	1 250 000		1 250 000	1 250 000
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
	Autres immobilisations financières	34 300		34 300	34 300
	Total de l'actif immobilisé (III)	**4 930 909**	**1 338 900**	**3 592 009**	**3 270 930**
ACTIF CIRCULANT	**STOCKS ET EN-COURS**				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits finis				
	Marchandises	12 749 766		12 749 766	16 727 926
	Avances et Acomptes versés sur commandes	4 924		4 924	2 520
	CREANCES (2)				
	Créances clients et comptes rattachés	246 939	1 242	245 697	428 539
	Autres créances	903 839		903 839	1 132 401
	Charges constatées d'avance	458 284		458 284	730 584
	Capital souscrit appelé, non versé				
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
	DISPONIBILITES	707 185		707 185	452 073
	Total de l'actif circulant (IV)	**15 070 939**	**1 242**	**15 069 697**	**19 474 042**
COMPTES DE REGULARISATION	Frais d'émission des emprunts (V)				
	Primes de remboursement des emprunts (VI)				
	Ecarts de conversion et différences d'évaluation Actif (VII)				
	TOTAL GENERAL DE L'ACTIF (I à VII)	**20 001 847**	**1 340 142**	**18 661 706**	**22 744 972**

(1) dont immobilisations financières à moins d'un an		
(2) dont créances à plus d'un an	1 491	37 554

COMPTES AUDITÉS

Bilan Passif

Etat exprimé en **euros**
Règlement ANC 2022-06

		31/08/2025	31/08/2024
Capitaux Propres	Capital social ou individuel	110 000	110 000
	Primes d' émission, de fusion, d' apport ...		
	Ecarts de réévaluation		
	Ecarts d'équivalence		
	RESERVES		
	Réserve légale	11 000	11 000
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	3 889 068	3 531 353
	Report à nouveau		
	Résultat de l'exercice	**(383 137)**	**357 715**
	Subventions d'investissement	67 469	75 205
	Provisions réglementées	67 380	26 576
	Total des capitaux propres	**3 761 779**	**4 111 849**
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques	95 000	100 000
	Provisions pour charges		
	Total des provisions	**95 000**	**100 000**
DETTES (1)	**DETTES FINANCIERES**		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit	4 096 098	5 087 194
	Emprunts et dettes financières divers (2)	2 448 939	2 367 005
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	110 408	158 376
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	6 126 551	9 290 989
	Dettes fiscales et sociales	595 436	1 099 594
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	1 427 495	528 795
	Produits constatés d'avance (1)		1 171
	Total des dettes	**14 804 926**	**18 533 124**
	Ecarts de conversion et différences d'évaluation - Passif		
	TOTAL PASSIF	**18 661 706**	**22 744 972**

	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	(383 136,92)	357 714,74
(1)	Dont à moins d'un an (hors avances et acomptes reçus sur commandes en cours)	13 518 163	16 369 181
(2)	Dont emprunts participatifs		

Compte de Résultat 1/2

COMPTES AUDITÉS

Etat exprimé en **euros**
Règlement ANC 2022-06

		France	Exportation	31/08/2025 12 mois	31/08/2024 12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises	32 831 936		32 831 936	33 658 512
	Production vendue (Biens)	1 635 890		1 635 890	
	Production vendue (Services et Travaux)	1 388 180		1 388 180	1 408 443
	Montant net du chiffre d'affaires	**35 856 006**		**35 856 006**	**35 066 955**
	Production stockée				
	Production immobilisée			31 268	
	Subventions			7 736	
	Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions			82 097	2 027 394
	Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles			69 222	
	Autres produits			626	1 814
	Total des produits d'exploitation			**36 046 955**	**37 096 163**
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises			26 814 205	35 424 101
	Variation de stock			2 783 617	(3 958 025)
	Achats de matières et autres approvisionnements			1 534 172	3 600
	Variation de stock				
	Autres achats et charges externes (1)			2 054 583	1 967 307
	Impôts, taxes et versements assimilés			97 877	98 653
	Salaires			1 881 378	2 077 992
	Cotisations sociales			640 997	692 623
	Dotations aux amortissements et aux dépréciations :				
	Sur immobilisations : dotations aux amortissements			248 247	204 749
	Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
	Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			417	47 568
	Dotations aux provisions				
	Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées			49 010	
	Autres charges			76 219	44 493
	Total des charges d'exploitation			**36 180 721**	**36 603 061**
	RESULTAT D'EXPLOITATION			**(133 766)**	**493 102**
	(1) Y compris : - Redevances de crédit-bail mobilier - Redevances de crédit-bail immobilier			4 055	1 526

Compte de Résultat 2/2

COMPTES AUDITES

Etat exprimé en **euros**
Règlement ANC 2022-06

		31/08/2025	31/08/2024
	RESULTAT D'EXPLOITATION	**(133 766)**	**493 102**
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée		
	Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS	De participation (2)	100 000	200 000
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (2)	6 725	2 590
	Autres intérêts et produits assimilés (2)	52 634	13 493
	Reprises sur dépréciations et provisions		16 000
	Différences positives de change		
	Produits des cessions d'immobilisations financières		
	Produits nets sur cessions de v.m.p. et d'instruments de trésorerie		
	Total des produits financiers	**159 359**	**232 083**
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées (3)	430 977	340 151
	Différences négatives de change		
	Valeurs comptables des immobilisations financières cédées		
	Charges nettes sur cessions de v.m.p. et d'instruments de trésorerie		
	Total des charges financières	**430 977**	**340 151**
	RESULTAT FINANCIER	**(271 617)**	**(108 067)**
	RESULTAT COURANT avant impôts	**(405 383)**	**385 034**
	Produits exceptionnels	**9 695**	**306 657**
	Charges exceptionnelles	**50 499**	**277 394**
	RESULTAT EXCEPTIONNEL	**(40 804)**	**29 263**
	Participation des salariés aux résultats		
	Impôts sur les bénéfices	(63 050)	56 583
	Total des produits	**36 216 009**	**37 634 903**
	Total des charges	**36 599 146**	**37 277 189**
	RESULTAT DE L'EXERCICE	**(383 137)**	**357 715**

(2) dont produits concernant les entitées liées	7 451	2 488
(3) dont intérêts concernant les entitées liées		

COMPTES AUDITÉS

Etats financiers au 31/08/2025

Annexe

COMPTES AUDITÉS

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en **euros**

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **18 661 706** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **36 216 009** euros et un total **charges** de **36 599 146** euros,dégageant ainsi un **résultat** de **-383 137** euros.

L'exercice considéré débute le **01/09/2024** et finit le **31/08/2025.**
Il a une durée de **12** mois.

Principes, règles et méthodes comptables

Les comptes annuels ont été établis en conformité avec :
- Le règlement ANC N°2022-06 du 04 novembre 2022.
- Les articles L123-12 à L123-28 du Code de commerce.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses suivantes :
- Continuité de l'exploitation ;
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ;
- Indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Règles et Méthodes Comptables

COMPTES AUDITES

Etat exprimé en **euros**

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

L'entreprise JOUSSE fait l'acquisition de caravanes qu'elle loue sur une durée moyenne de 30 mois avant de les revendre. Pour ces véhicules l'amortissement est pratiqué sur la base d'une valeur résiduelle traduisant la décote entre l'acquisition d'une caravane / camping-car et sa revente au bout de 30 mois (30 % de la valeur d'origine en moyenne). La différence entre l'amortissement de cette valeur résiduelle sur 30 mois et l'amortissement de la valeur d'achat sur 60 mois est comptabilisée par un amortissement dérogatoire.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Durées d'amortissement :

Types d'immobilisations	Mode	Durée
Logiciels	Linéaire	1 à 3 ans
Constructions	Linéaire	20 ans
Matériel et outillage	Linéaire	5 ans
Installations générales	Linéaire	7 ans
Matériel de transport	Linéaire	2.5 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 ans
Mobilier de bureau	Linéaire	5 ans

Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont évaluées à leur coût d'acquisition. Les frais d'acquisitions sont passés en charges.

Stocks et en cours

Les matières et marchandises neuves ont été évaluées à leur coût d'acquisition. Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Règles et Méthodes Comptables

COMPTES AUDITÉS

Etat exprimé en **euros**

Les biens d'occasions (camping-car et caravanes) sont valorisés au coût de rachat hors frais accessoires et frais de remise en état.

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.
Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.
Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Note d'information

COMPTES AUDITÉS

Etat exprimé en **euros**

Application anticipée du réglement ANC 2022-06

La SAS JOUSSE a optée pour une application anticipée du réglement ANC 2022-06 du 4 novembre 2022 pour les comptes clos au 31/08/2025.

L'application de ce nouveau règlement a pour principales conséquences les changements suivants sur les comptes clos en 2025 :

	Montants du compte de résultat 2025	Avant application du règlement ANC 2014-03	Première application du règlement ANC 2022-06
Rétrocessions des véhicules à la filiale VERLEYE JOUSSE	1 635 890,26 €	Transferts de charges d'exploitation	Production vendue
Aides à l'embauche des apprentis	41 516,66 €	Transferts de charges d'exploitation	Salaires
Refacturations de main d'œuvre à la filiale VERLEYE JOUSSE	102 723,84 €	Transferts de charges d'exploitation	Production vendue
Quote-Part de subvention virée au résultat	7 736,01 €	Produits exceptionnels	Subventions
Cessions d'immobilisations	69 221,87 €	Produits exceptionnels	Autres produits d'exploitation
Valeur nette comptable des immobilisations cédées	49 009,75 €	Charges exceptionnelles	Autres charges de gestion courante
Charges diverses pour soldes de comptes de tiers	24 750,19 €	Charges exceptionnelles	Autres charges de gestion courante
Pénalités et amendes	380,00 €	Charges exceptionnelles	Autres charges de gestion courante

Note d'information

COMPTES AUDITÉS

Etat exprimé en **euros**

Engagement de retraite

Les engagements de retraite sont évalués en application de la Rec. ANC n°2013-02. La méthode prospective (Méthode des unités de crédits projetés) a été retenue pour le calcul.

Les variables utilisées pour la valorisation des engagements de retraite de l'entreprise sont les suivantes :

départ volontaire à la retraite à 64 ans
taux d'actualisation financière annuel des sommes investies : 0.40 %
taux de charges patronales moyen pour les cadres : 53 %
taux de charges patronales moyen pour les non cadres : 41.74 %
taux d'évolution salariale moyen : 0 %
table de mortalité : 2018-2020

Le montant des engagements au 31/08/2025 s'élève à 70 218 euros en tenant compte de la législation sur l'âge légal de départ à la retraite.

Ce montant ne fait pas l'objet d'une provision.

Provision pour litige :

La SAS JOUSSE a constaté une provision pour litiges se déclinant de la manière suivante :

- Provision pour litiges clients : 15 000 €

- Provision pour litiges salariés : 80 000 €

Variation des stocks :

Les comptes de variation de stocks intégrent les rétrocessions de véhicules cédés à la filiale VERLEYE-JOUSSE pour 951 870 € (au crédit) et concernent des véhicules présents dans les stocks à la clôture N-1

Les comptes de variation de stocks intégrent les transferts en immobilisations des véhicules presents dans les stocks à la clôture N-1, destinés à la location sur les comptes clos le 31 août 2025, pour un montant de 289297 € (au crédit)

Immobilisations

COMPTES AUDITÉS

	Etat exprimé en **euros** Règlement ANC 2022-06	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/08/2025
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres	247 120		2 115			249 234
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	**247 120**		**2 115**			**249 234**
CORPORELLES	Terrains	74 950					74 950
	Constructions sur sol propre						
	sur sol d'autrui						
	instal. agenct aménagement	791 453		15 380			806 833
	Instal technique, matériel outillage industriels	433 300		9 298			442 598
	Instal., agencement, aménagement divers	484 125		21 769			505 894
	Matériel de transport	828 926		540 278		69 616	1 299 588
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	215 774		26 384			242 158
	Emballages récupérables et divers						
	Imm. corp. en cours, avances et acomptes	22 241		3 112			25 353
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	**2 850 769**		**616 221**		**69 616**	**3 397 374**
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations	1 250 000					1 250 000
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières	34 300					34 300
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	**1 284 300**					**1 284 300**
	TOTAL	**4 382 189**		**618 336**		69 616	**4 930 909**

Amortissements

COMPTES AUDITÉS

Etat exprimé en **euros**
Règlement ANC 2022-06

		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/08/2025
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Fonds commercial				
	Autres immobilisations incorporelles	23 517	4		23 521
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	**23 517**	**4**		**23 521**
CORPORELLES	Terrains	63 851	2 049		65 900
	Constructions sur sol propre				
	sur sol d'autrui				
	instal. agencement aménagement	171 565	53 021		224 586
	Instal technique, matériel outillage industriels	175 172	36 824		211 996
	Autres Instal., agencement, aménagement divers	361 527	30 340		391 866
	Matériel de transport	157 757	99 250	20 606	236 401
	Matériel de bureau, mobilier	157 869	26 760		184 629
	Emballages récupérables et divers				
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	**1 087 741**	**248 244**	**20 606**	**1 315 379**
	TOTAL	**1 111 259**	**248 247**	**20 606**	**1 338 900**

	Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires						
	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortissement à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre							
sur sol d'autrui							
instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agenct aménagt divers							
Matériel de transport	50 499			9 695			40 804
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES	**50 499**			**9 695**			**40 804**
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL	**50 499**			**9 695**			**40 804**
TOTAL GENERAL NON VENTILE			**50 499**			**9 695**	**40 804**

COMPTES AUDITÉS

Fonds Commercial

Etat exprimé en **euros**	31/08/2025	Observations
Achetés avec protection juridique Eléments acquis du fonds de commerce Fonds commerciaux réévalués Fonds commerciaux reçus en apport	223 602	
TOTAL	**223 602**	

Le fonds commercial de Saint Jean du Cardonnay a été acquis pour une valeur de 68 602 €.
Le droit au bail de Mesnil Esnard exploité à Franqueville Saint Pierre a été acquis pour une valeur de 115 000 € le 01/09/2009.
Le fonds commercial de Franqueville Saint Pierre a été acquis le 12/10/2009 pour une valeur de 40 000€.

Conformément aux dispositions du règlement ANC n°2015-06, publié le 23 novembre 2015 et relatifs aux dispositions liées à l'amortissement des fonds commerciaux et à la dépréciation dans les comptes sociaux, un test de dépréciation des fonds commerciaux non amortis (et donc à durée d'utilité non limitée) est réalisé à la clôture.

La société a mesuré l'évolution du chiffres d'affaires des différentes structures depuis leurs acquisitions. Cette évolution n'a pas mis en évidence une perte de valeur. De ce fait, aucune dépréciation sur le fonds comercial n'est à comptabiliser.

COMPTES AUDITÉS

Dettes garanties par des Sûretés Réelles

Etat exprimé en **euros**

Nat. Dette	Nature de la Garantie	Org. Bénéficiaire	Montant début	31/08/2025
Emprunts	Gage sur le stock à due concurence du découvert	FINANCO	700 000	696 824
Crédits-bails	Nantissement du fonds de commerce	CE	100 000	34 034
Emprunts	Garantie BPI s/ PGE 90%	LCL	270 000	45 716
Emprunt	Garantie BPI s/ PGE 90%	HSBC	270 000	45 289
Emprunt	Nantissement des titres VERLEYE-JOUSSE	CE	500 000	369 869
Emprunt	Nantissement marchandises	BNP	420 000	420 000
Emprunt	Nantissement Fonds de commerce	BNP	272 500	272 500
Emprunt	Garantie BPI s/ PGE 90%	BNP	1 485 000	230 267
Emprunt	Garantie BPI s/ PGE 90%	CE	1 485 000	251 906
		TOTAL	**5 502 500**	**2 366 405**

COMPTES AUDITÉS

Engagements financiers

Etat exprimé en **euros**	31/08/2025	Engagements financiers donnés	Engagements financiers reçus
Effets escomptés non échus			
Avals, cautions et garanties			
Cf. état Engagements financiers - Avals, cautions et garanties			1 012 000
			1 012 000
Engagements de crédit-bail			
Engagements de crédit-bail		21 638	
		21 638	
Engagements en pensions, retraite et assimilés			
Indemnités fin de carrière - retraite		70 218	
		70 218	
Autres engagements			
Total des engagements financiers (1)		**91 856**	**1 012 000**
(1) Dont concernant :			
Les dirigeants			
Les filiales			
Les participations			
Les autres entreprises liées			

Détail - Avals, cautions et garanties

COMPTES AUDITÉS

Engagements financiers - Avals, cautions et garanties	Engagements financiers donnés	Engagements financiers reçus
Caution solidaiee de M. JM JOUSSE au profit de loisirs fin		412 000
Caution solidaiee de M. JM JOUSSE au profit de viaxel		300 000
BNP - Caution solidaire de M. JM JOUSSE		300 000
Totalisation		**1 012 000**

Détermination du Résultat Fiscal

COMPTES AUDITÉS

Etat exprimé en **euros** | **31/08/2025**

REINTEGRATIONS	**Bénéfice comptable de l'exercice**		
	Rémunération du travail de l'exploitant ou des associés de sociétés soumises à l'I.R.		
	Avantages personnels non déductibles (Sauf amortissement)		
	Amortissement excédentaires et autres amortissements non déductibles	6 876	
	Autres charges et dépenses somptuaires visées à l'art. 39-4 du CGI		
	Taxe sur les véhicules des sociétés		
	Fraction des loyers à reintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option		
	Provisions et charges à payer non déductibles	11 154	
	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs		
	Amendes et pénalités	380	
	Charges financières		
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI		
	Impôts sur les sociétés		
	Quote part dans les bénéfices réalisés par une société de personne ou un GIE	9 753	
	Moins-values nettes à long terme relevant du taux à 15% ou 19% (12,8% pour imposition IR)		
	Moins-values nettes à long terme relevant du taux à 0 %		
	Plus values nettes à court terme		
	Plus-values soumises au régime de fusions		
	Ecarts de valeurs liquidatives sur OPC		
	Réintégrations diverses	8 000	
	Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage		
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage		
	TOTAL I	**36 163**	
DEDUCTIONS	**Perte comptable de l'exercice**		**383 137**
	Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un GIE		
	Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrés...		12 286
	Plus-values nettes à long terme imposées aux taux de 15% (12,8% pour imposition IR)		
	Plus-values nettes à long terme imposées au taux de 0%		
	Plus-values nettes à long terme imposées au taux de 19%		
	Plus-values nettes à long terme imputées sur les moins values nettes à long terme antérieures		
	Plus-values nettes à long terme imputées sur les déficits antérieurs		
	Autres plus-values imposées au taux de 19%		
	Fraction des plus values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée		
	Produit net des actions et parts d'intérêts / Quote part frais		95 000
	Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 %		
	Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer		
	Majoration d'amortissements		
	Abattement sur le bénéfice et exonérations		
	Ecarts de valeurs liquidatives sur OPC		
	Déductions diverses		128 464
	Déductions des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage		
	TOTAL II		**618 887**
RESULTAT	Déficit exercice reporté en arrière	226 333	
	Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice		
	TOTAUX	**262 496**	**618 887**
	RESULTAT FISCAL **BENEFICE (Col 1)** **PERTE (Col 2)**		**356 392**

COMPTES AUDITÉS

Capital social

ACTIONS / PARTS SOCIALES — Etat exprimé en **euros**	31/08/2025 Nombre	Val. Nominale	Montant
Du capital social début exercice	1 100,00	100,0000	110 000,00
Emises pendant l'exercice		0,0000	
Remboursées pendant l'exercice		0,0000	
Du capital social fin d'exercice	**1 100,00**	**100,0000**	**110 000,00**

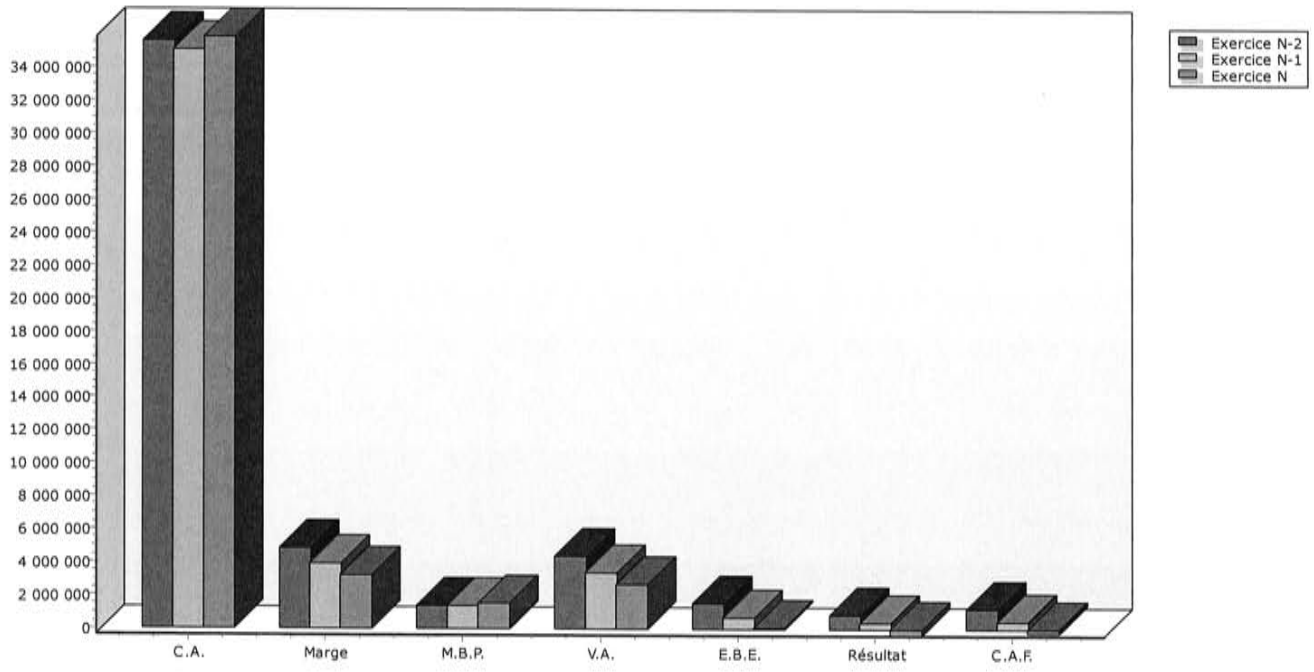
Effectif moyen

EFFECTIF MOYEN PAR CATEGORIE	31/08/2025 Interne	Externe
Cadres & professions intellectuelles supérieures	12	
Professions intermédiaires	16	
Employés	24	
Ouvriers		
TOTAL	**52**	

COMPTES AUDITÉS

Chiffres clés de l'entreprise

Etat exprimé en **euros** Règlement ANC 2022-06	31/08/2025	31/08/2024	Variation	N/N-1	31/08/2023
Nombre de mois	12	12			12
Chiffre d'affaires	**35 856 006**	**35 066 955**	*789 051*	*2,25*	**35 660 047**
Marge commerciale	**3 234 114**	**3 929 482**	*(695 368)*	*-17,70*	**4 826 638**
% sur vente de marchandises	*9,85*	*11,67*			*14,08*
Marge brute de production	**1 521 167**	**1 404 843**	*116 324*	*8,28*	**1 374 654**
% sur production	*49,79*	*99,74*			*99,77*
Valeur ajoutée	**2 700 698**	**3 384 631**	*(683 933)*	*-20,21*	**4 401 718**
% sur CA	*7,53*	*9,65*			*12,34*
Excédent brut d'exploitation	**80 446**	**679 449**	*(599 003)*	*-88,16*	**1 566 480**
% sur CA	*0,22*	*1,94*			*4,39*
Résultat net comptable	**(383 137)**	**357 715**	*(740 852)*	*-207,1*	**818 327**
% sur CA	*-1,07*	*1,02*			*2,29*
Capacité d'autofinancement	**(203 714)**	**486 020**	*(689 734)*	*-141,9*	**1 198 085**
Besoin en fonds de roulement	**6 103 864**	**8 020 968**	*(1 917 104)*	*-23,90*	**5 130 186**
Nombre de jours de CA	*61,28*	*82,34*			*51,79*
Rotations (en jours)					
- Stock marchandises	197,88	149,67			128,02
- Stock produits finis					
- Crédit fournisseurs	67,04	83,42			71,44
- Crédit clients	2,18	4,14			1,47



COMPTES AUDITÉS

Provisions

Etat exprimé en **euros**
Règlement ANC 2022-06

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/08/2025
PROVISIONS REGLEMENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires	26 576	50 499	9 695	67 380
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMENTEES	**26 576**	**50 499**	**9 695**	**67 380**
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges	100 000		5 000	95 000
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres				
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	**100 000**		**5 000**	**95 000**
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations : incorporelles				
	Sur immobilisations : corporelles				
	Sur immobilisations : des titres mis en équivalence				
	Sur immobilisations : titres de participation				
	Sur immobilisations : autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours	46 625		46 625	
	Sur comptes clients	31 297	417	30 472	1 242
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION	**77 922**	**417**	**77 097**	**1 242**
	TOTAL GENERAL	**204 499**	**50 915**	**91 792**	**163 622**
Dont dotations et reprises	- d'exploitation		417	82 097	
	- financières				
	- exceptionnelles		50 499	9 695	

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.

Créances et Dettes

COMPTES AUDITÉS

Etat exprimé en **euros**
Règlement ANC 2022-06

		31/08/2025	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières	34 300		34 300
	Clients douteux ou litigieux	1 491		1 491
	Autres créances clients	245 449	245 449	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés	6 800	6 800	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	2 829	2 829	
	Impôts sur les bénéfices	108 704	108 704	
	Taxes sur la valeur ajoutée	207 555	207 555	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers	2 377	2 377	
	Groupe et associés	114 663	114 663	
	Débiteurs divers	460 911	460 911	
	Charges constatées d'avance	458 284	458 284	
	TOTAL DES CREANCES	**1 643 363**	**1 607 572**	**35 791**

Prêts accordés en cours d'exercice	
Remboursements obtenus en cours d'exercice	
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	7 451

		31/08/2025	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine	1 955 165	1 955 165		
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine	2 140 933	964 577	1 157 922	18 434
	Emprunts et dettes financières divers	2 448 939	2 448 939		
	Fournisseurs et comptes rattachés	6 126 551	6 126 551		
	Personnel et comptes rattachés	165 323	165 323		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	156 970	156 970		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	251 860	251 860		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	21 283	21 283		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés				
	Autres dettes	1 427 495	1 427 495		
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
	TOTAL DES DETTES	**14 694 519**	**13 518 163**	**1 157 922**	**18 434**

Emprunts souscrits en cours d'exercice	
Emprunts remboursés en cours d'exercice	1 019 467
Emprunts dettes associés (personnes physiques)	

Variations des Capitaux Propres

COMPTES AUDITES

Etat exprimé en **euros** Règlement ANC 2022-06	Capitaux propres clôture 31/08/2024	Affectation du résultat N-1 [1]	Apports avec effet rétroactif	Variations en cours d'exercice [2]	Capitaux propres clôture 31/08/2025
Capital social	110 000				110 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...					
Ecarts de réévaluation					
Réserve légale	11 000				11 000
Réserves statutaires ou contractuelles					
Réserves réglementées					
Autres réserves	3 531 353	357 715			3 889 068
Report à nouveau					
Résultat de l'exercice	357 715	(357 715)		(383 137)	(383 137)
Subventions d'investissement	75 205			(7 736)	67 469
Provisions réglementées	26 576			40 804	67 380
TOTAL	**4 111 849**			**(350 069)**	**3 761 779**

Date de l'assemblée générale
Dividendes attribués
[1] dont dividende provenant du résultat n-1

Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après affectation du résultat n-1	4 111 849
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après apports avec effet rétroactif	4 111 849

[2] Dont variation dues à des modifications de structure au cours de l'exercice

Variation des capitaux propres au cours de l'exercice hors opérations de structure	(350 069)

Honoraires des Commissaires aux Comptes

COMPTES AUDITÉS

Etat exprimé en **euros**	SAS ANDRE & ROBIN							
	31/08/2025	31/08/2024	%	%	31/08/2025	31/08/2024	%	%
Audit								
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés								
Emetteur	10 500	10 291	*100,00*	*100,00*				
Filiales intégrées globalement								
Autres diligences et prestations directement liées à la mission du commissaire aux comptes								
Emetteur								
Filiales intégrées globalement								
Sous-total	**10 500**	**10 291**	*100,00*	*100,00*				
Autres prestations rendues par les réseaux aux filiales intégrées globalement								
Juridique, fiscal, social								
Autres								
Sous-total								
TOTAL	**10 500**	**10 291**	*100,00*	*100,00*				

Stocks et En-cours

COMPTES AUDITÉS

Etat exprimé en **euros**	A la fin de l'exercice	Au début de l'exercice	Variation des stocks	
			Augmentation	Diminution
Marchandises				
Marchandises revendues en l'état	12 749 766	16 774 551		4 024 785
Approvisionnements				
Matières premières				
Autres approvisionnements				
TOTAL I	12 749 766	16 774 551		4 024 785
Production				
Produits intermédiaires				
Produits finis				
Produits résiduels				
Autres				
TOTAL II				
Production en cours				
Produits				
Travaux				
Etudes				
Prestations de services				
Autres				
TOTAL III				
Production stockée (Total II + Total III)				

Ventilation du chiffre d'affaires

COMPTES AUDITÉS

Etat exprimé en **euros**	France	Export	Total
Ventes de marchandises	32 831 936		32 831 936
Production vendue de biens	1 635 890		1 635 890
Production vendue de travaux			
Production vendue de services	1 388 180		1 388 180
TOTAL	**35 856 006**		**35 856 006**

Il est inclus dans le chiffre d'affaires pour un montant de 1 635 890.26 € les ventes réalisées à sa société fille SASU VERLEYE JOUSSE. Les ventes sont internes au groupe.

COMPTES AUDITÉS

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

Etat exprimé en **euros** Règlement ANC 2022-06	31/08/2025	Résultat avant impôts	Impôts (1)	Résultat après impôts
RESULTAT COURANT		(405 383)	(63 050)	**(342 333)**
RESULTAT EXCEPTIONNEL (et participation)		(40 804)		**(40 804)**
RESULTAT COMPTABLE		**(446 187)**	(63 050)	**(383 137)**

(1) après retraitements fiscaux.

Le résultat fiscal deficitaire de l'exercice clos le 31 août 2025 a parmis de constater un carry-back, générant un profit d'impôt sur les sociétés de 56 583 €.

La société à beneficié d'un crédit d'impôt mécénat de 4 800 € et un crédit d'impôt famille de 1 667 €.

COMPTES AUDITÉS

Filiales et participations

1/1

A. Filiales (plus de 50%)
B. Participations (10 à 50%)

Etat exprimé en **euros** — **31/08/2025**

	Capitaux propres	Quote part du capital détenue (en pourcentage)	Valeur comptable des titres détenus		Montant net des prêts et avances consentis par la sté
			Brute	Nette	
A1. Renseignements détaillés pour chaque filiale					
SAS VERLEYE JOUSSE	1 176 514	100,00	1 250 000	1 250 000	89 938
A2. Renseignements globaux pour les filiales non reprises au A1					
A. Total des filiales	**1 176 514**	**100,00**	**1 250 000**	**1 250 000**	**89 938**
B1. Renseignements détaillés pour chaque participation					
B2. Renseignements globaux pour les participations non au B1					
B. Total des participations					
C. Total des filiales et des participations (A + B)	**1 176 514**	**100,00**	**1 250 000**	**1 250 000**	**89 938**

	Montant des engagements donnés par la sté	Chiffre d'affaires hors taxe du dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la société	Observations
A1. Renseignements détaillés pour chaque filiale					
SAS VERLEYE JOUSSE		8 418 787	119 646	100 000	
A2. Renseignements globaux pour les filiales non reprises au A1					
A. Total des filiales		**8 418 787**	**119 646**	**100 000**	
B1. Renseignements détaillés pour chaque participation					
B2. Renseignements globaux pour les participations non au B1					
B. Total des participations					
C. Total des filiales et des participations (A + B)		**8 418 787**	**119 646**	**100 000**	